



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E-mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 22 Janvier 2013

## Episode neigeux exceptionnel : quand La Poste se croit au mois d'août !

Alors que toutes les grandes entreprises (*Air France, RATP, SNCF, etc.*) ont pris des mesures exceptionnelles pour assurer la sécurité des agents et des usagers, La Poste et particulièrement les directions courrier parisiennes, ont décidé que coûte que coûte le courrier serait livré. Si l'on peut vanter son souci d'assurer sa mission de service public (*elle met moins de zèle à l'assurer le reste de l'année*), on peut s'interroger sur le bien fondé de faire circuler des véhicules alors que des arrêtés préfectoraux suggèrent de circuler le moins possible et que Météo France maintient son bulletin de vigilance orange. **On doit surtout s'insurger contre la façon dont elle met en danger à la fois ses agents et les usagers.**

En effet, samedi matin, elle demande aux agents d'effectuer un service normal alors que les trottoirs sont glissants. On verra ainsi des vélos et des caddys surchargés de courrier sur les trottoirs parisiens. Pire encore, lundi matin, alors que les conditions de circulation restent difficiles, que les camions n'assurent plus les liaisons des PIC aux PDC, elle décide d'envoyer des véhicules plus légers chercher le courrier. Cela sans avertir les organisations syndicales, sans consulter les mandatés CHSCT et en faisant pression sur les agents.

**Immédiatement, la CGT a réagi et a adressé un courrier aux directions courrier de Paris.**

Cela valait-il vraiment le coup de prendre des risques pour récupérer quelques structures ?

**Le boulot va s'accumuler dans les jours à venir et les trajets domicile-travail sont parfois compliqués. Par conséquent, la CGT demande aux directions de prendre les mesures nécessaires et accorder des compensations aux agents. En ce sens, la CGT a également interpellé les directions.**



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E-mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris le 21 janvier 2013

**Monsieur le Directeur de la DOTC Paris Nord  
Monsieur le Directeur de la DOTC Paris Sud**

Monsieur le Directeur,

Nous sommes informés que les directions locales ont pris la responsabilité d'envoyer des véhicules chercher du courrier à la PIC Paris Nord et Paris Sud. Nous vous rappelons que vous devez vous soumettre au respect des arrêtés pris par la préfecture dans le cadre des intempéries.

D'autre part, vous êtes tenus d'informer non seulement les organisations syndicales des dispositifs mis en place concernant l'acheminement et les modalités de distribution du courrier mais également de respecter et consulter les instances concernées.

Ces pratiques qui consistent à mettre les organisations syndicales et les postiers devant le fait accompli sont inacceptables. Dans le cadre du grand dialogue engagé à tous les niveaux, les postiers étaient en droit d'attendre que ces méthodes soient révolues.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Sylvie Bayle  
Secrétaire Générale



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E-mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 21 janvier 2013

**Monsieur le directeur de la DOTC Paris Nord  
Monsieur le directeur de la DOTC Paris Sud**

Monsieur le Directeur,

Depuis quelques jours, les postiers parisiens de la DOTC Paris Nord et Paris Sud sont confrontés à des conditions climatiques exceptionnelles qui compliquent leur vie hors et au travail.

Plusieurs collègues nous ont contacté pour nous signaler qu'ils commençaient par rencontrer des difficultés pour effectuer le trajet domicile - travail. Face à cette situation, le syndicat CGT des Postaux de Paris vous demande la plus grande compréhension envers les agents ne pouvant se rendre sur le lieu de travail habituel. En particulier nous demandons que tout agent, confronté à une réelle impossibilité de se déplacer et ayant prévenu son établissement, ne soit ni pénalisé (par la retenue d'office d'un CA ou RC) et encore moins pénalisé (mis d'office en absence irrégulière comme cela a pu être le cas parfois).

De plus, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès des Directeurs d'établissements pour que ces derniers n'obligent pas le personnel à sortir si la sécurité n'est pas assurée.

Nous demandons également l'octroi exceptionnel d'une compensation pour les agents au regard des efforts faits pour assurer une qualité optimale de service public postal.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Sylvie Bayle  
Secrétaire Générale